La boisson des enfants

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **59 (1930)**

Heft 14

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La boisson des enfants

L'Office international du vin, de Paris, créé par les pays viticoles du Midi, pour favoriser la consommation et l'exportation du vin, organise un grand concours. Il se propose d'éditer un volume qui portera le titre : « La vérité sur le vin ». L'Office parisien ne semble toutefois avoir confiance ni en l'indépendance de la science, ni en celle de la vérité, car il donne des instructions précises sur les idées dont la présentation pourra faire mériter un prix à son auteur. Voici une de ces « instructions », pour le moins curieuse : « A partir de dix à douze ans, suivant la constitution de l'individu, suivant le climat et les coutumes du pays que l'on habite, des doses modérées de vin devront faire partie du régime des principaux repas. » Voilà une flagrante contradiction de l'opinion de médecins et hygiénistes renommés. Il n'y a que deux ans, un médecin parisien de la Croix-Rouge française, le Dr Humbert, mentionnait, dans un rapport à la *Commission pour la protection de l'enfance*, instituée par la Société des Nations, deux opinions qui donnent un démenti formel à la règle indiquée par l'Office du vin. La première est celle du plus célèbre hygiéniste allemand du temps présent, le professeur Rubner de Berlin, qui estime que toute consommation d'alcool devrait être interdite aux jeunes gens jusqu'à *l'achèvement de la croissance*. L'autre spécialiste, le professeur français Rieux, pense que la boisson naturelle des enfants et des jeunes gens est... l'eau. Bien des médecins français condamnent également l'usage du vin chez les enfants au moins jusqu'à l'âge de 14 ans, et l'Académie de médecine de Paris est d'accord avec eux. Notre grand spécialiste suisse pour les maladies des enfants, le Dr Feer, professeur de pédiatrie à Zurich, déclare : « Ne donnez aux enfants aucun vin médicinal et, d'une manière générale, aucune boisson qui contienne de l'alcool, mais du fruit et du jus de fruit, tant qu'ils en veulent. *Le cidre doux* et le *lait* sont deux boissons suisses, saines, riches en substances alimentaires, convenant spécialement aux enfants et aux jeunes gens.

Quatre millions de cigarettes par jour

D'après les estimations du Département fédéral des finances, on fume chaque année en Suisse de 1,400,000,000 à 1 milliard et demi de cigarettes, soit approximativement 4 millions par jour. Durant l'année 1929, on a *importé* pour près de 25 millions de francs d'articles pour fumeurs (tabacs, cigares, cigarettes) de l'étranger. Cette somme ne représente naturellement que la valeur du commerce de gros ; il faut y ajouter encore 25 millions de francs de droits de douane, et ce chiffre ne doit être considéré que comme une fraction des dépenses totales du peuple suisse pour le tabac. On ne se tromperait pas de beaucoup en affirmant que l'on dépense actuellement dans notre pays $^3/_4$ de milliard de francs pour la fumée et la boisson. Cela fait, en chiffres ronds, 2 millions de francs par jour.

HARMONIUM

« Metzner », 4 jeux, 16 reg., état neuf, à vendre à moitié prix.

L. von der Weid, Musique, 29, rue de Lausanne, Fribourg.